

# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 12604-2

ISO/TC 20/SC 9

Secrétariat: AFNOR

Début de vote:  
2020-12-29

Vote clos le:  
2021-03-23

---

---

## Traitement au sol des aéronefs — Bagages enregistrés —

### Partie 2: Directives de traitement

*Aircraft ground handling — Checked-in baggage —  
Part 2: Handling guidelines*

ICS: 49.100

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/DIS 12604-2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence  
ISO/DIS 12604-2:2020(F)

© ISO 2020

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/DIS 12604-2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Geneva  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Website: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>1</b>
2 <b>Références normatives.....</b>	<b>1</b>
3 <b>Termes et définitions .....</b>	<b>1</b>
4 <b>Recommandations.....</b>	<b>3</b>
4.1 <b>Généralités .....</b>	<b>3</b>
4.1.1 <b>Les différentes caractéristiques des bagages incitant à un traitement particulier.....</b>	<b>3</b>
4.1.2 <b>Les différents postes de travail concernés .....</b>	<b>3</b>
4.2 <b>Conditions requises pour une manutention manuelle acceptable.....</b>	<b>4</b>
4.2.1 <b>Méthode d'évaluation des risques liés aux conditions de la manutention des bagages.....</b>	<b>4</b>
4.2.2 <b>Étape 1 : Fréquence de manutention et anticipation de la charge.....</b>	<b>5</b>
4.2.3 <b>Étape 2 : Charge maximale acceptable (CMA) .....</b>	<b>6</b>
4.2.4 <b>Étape 3 : Masse cumulée acceptable (MCA) et distance de déplacement.....</b>	<b>7</b>
4.3 <b>Responsabilités de l'exploitant et de l'entreprise de manutention des bagages .....</b>	<b>10</b>
4.3.1 <b>Évaluation des conditions de manutention et adaptation .....</b>	<b>10</b>
4.3.2 <b>Mise en place des actions palliatives.....</b>	<b>10</b>
<b>Annexe A (informative) Exemples de mesures permettant le convoyage dans les installations automatisées de transfert et de tri de bagages standards.....</b>	<b>11</b>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 12604-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*, sous-comité SC 9, *Fret aérien et matériel au sol*.

Ceci en est la première édition.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

L'ISO 12604 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Traitement au sol des aéronefs — Bagages enregistrés* :

- *Partie 1 : Masses et dimensions ;*
- *Partie 2 : Directives de traitement ;*
- *Partie 3 : Ergonomie des postes de travail.*

## Introduction

La présente Norme internationale spécifie les conditions de traitement des bagages enregistrés par les passagers aériens pour transport en soutes des aéronefs, de façon à :

- contribuer à améliorer les conditions de travail des personnels de manutention des bagages et réduire l'incidence des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans cette population ;
- faciliter l'amélioration de l'efficacité d'ensemble du traitement des bagages ;
- fournir des consignes pour la conception de systèmes automatisés de traitement des bagages, de plus en plus utilisés dans les aéroports.

Dans cette Norme internationale, les exigences minimales essentielles sont identifiées par l'utilisation du mot-clé « doi(ven)t ». Les exigences recommandées sont identifiées par l'utilisation du mot clé « il convient de » et, quoique facultatives, sont considérées être de première importance pour une manutention sûre et efficace des bagages. Il convient que tout écart par rapport aux exigences recommandées ne soit autorisé qu'après qu'une étude attentive et une évaluation poussée en service ont démontré que d'autres méthodes sont satisfaisantes.

La partie 1 de cette Norme internationale spécifie les exigences de masse et dimensions standards pour les bagages enregistrés par les passagers aériens pour transport en soute des aéronefs. La partie 3 contient les exigences de conception ergonomique des postes de travail de manutention de bagages.

[ISO/DIS 12604-2  
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2)

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO/DIS 12604-2

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

# Traitement au sol des aéronefs — Bagages enregistrés — Partie 2: Directives de traitement

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences de traitement des bagages pour les bagages (anglais : « *individual pieces of baggage* ») enregistrés par les passagers aériens aux aéroports aux fins de transport en soute des aéronefs.

La présente Norme internationale est applicable à tous les postes de manutention manuelle dans la chaîne de traitement du tri, de la manutention pour la sûreté et de l'acheminement des bagages (contenants et bagages vrac, circuits départ et arrivée, en aérogare et à l'avion, en excluant le processus d'enregistrement passagers).

La présente Norme internationale ne vise pas à spécifier les systèmes de traitement de bagages en aérogares, à l'exception des masses et des dimensions des bagages qu'ils doivent être capables de traiter et des caractéristiques critiques des postes de travail manuels.

La présente Norme internationale ne vise pas à spécifier les systèmes de traitement de bagages dans l'avion.

La présente Norme internationale n'a pas pour objet de se substituer à toute loi ou réglementation plus exigeante pouvant être localement applicable, tels que les textes de lois et règlements gouvernementaux d'Hygiène et Sécurité applicables aux machines ou à la manutention manuelle de charges. Il appartient au transporteur et au fournisseur de services de manutention d'identifier et de respecter de telles exigences légales.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

## 2 Références normatives

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/47813fae-7e36-4fdb-aaaa-32188f93d0e9/iso-dis-12604-2>

Les documents référencés ci-dessous sont indispensables à l'application de la présente Norme internationale. Dans le cas des références datées, seule l'édition indiquée s'applique. Dans le cas des références non datées, c'est la dernière édition du document de référence (y compris les éventuels amendements) qui s'applique.

ISO 11228-1, *Ergonomie — Manutention manuelle — Partie 1 : Manutention verticale et manutention horizontale*

ISO 11228-3, *Ergonomie — Manutention manuelle — Partie 3 : Manipulation de charges faibles à fréquence de répétition élevée*

ISO/DIS 12604-1:2017, *Traitement au sol des aéronefs — Bagages enregistrés — Partie 1 : Masses et dimensions*

ISO/DIS 12604-3, *Traitement au sol des aéronefs — Bagages enregistrés — Partie 3 : Ergonomie des postes de travail* [en préparation]

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- Plateforme de consultation en ligne ISO : disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>
- Electropedia CEI : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 3.1

#### **entreprise de manutention des bagages**

transporteur, fournisseur de services sous contrat, ou autorité aéroportuaire qui assure tout ou partie du traitement de manutention des bagages, en particulier le chargement/déchargement des aéronefs, sur un aéroport

### 3.2

#### **critères idéaux de préhension du bagage**

le bagage peut être saisi à deux mains, d'une prise ferme, avec une position de poignet neutre à moins de 0,25 m entre le centre de masse du bagage à manipuler et le centre de masse de l'agent de manutention des bagages (voir norme ISO 11228-1:2003)

### 3.3

#### **bagage (*baggage*) ou pièce de bagage (*individual piece of baggage*)**

sac, valise, malle ou article similaire accompagnant un passager enregistré et contenant des articles nécessaires au voyage du passager, tels que vêtements et objets personnels, dans certaines limites fixées par les conditions de transport applicables du transporteur, qui est accepté et enregistré pour chargement et transport à bord du même aéronef

Note 1 à l'article : Ne comprend pas le fret, le fret express, le fret accompagné, ou les bagages non accompagnés transportés comme fret.

### 3.4

#### **contenant**

terme générique utilisé pour désigner un chariot pour charges en vrac ou un conteneur (ULD) monté sur une remorque porte conteneur ; ces deux équipements permettent l'acheminement de bagages

### 3.5

#### **conteneur/ULD**

unité de charge ou de chargement, plus couramment désignée sous l'acronyme anglais ULD (*Unit Load Device*), qui est monté sur une remorque porte conteneur pour permettre l'acheminement de bagages

### 3.6

#### **aléas**

dysfonctionnement ou imprévu perturbant un process ou une organisation prévue

### 3.7

#### **agent de manutention des bagages**

personnel chargé de la manutention des bagages

### 3.8

#### **exploitant**

société ou personne utilisatrice des installations et équipements aéroportuaires

### 3.9

#### **chariot ou remorque pour charges en vrac**

chariot ou remorque ouvert permettant l'acheminement de bagages en vrac



## 4 Recommandations

### 4.1 Généralités

#### 4.1.1 Les différentes caractéristiques des bagages incitant à un traitement particulier

Les caractéristiques du bagage standards ont été définies dans la norme ISO/DIS 12604-1:2017, paragraphe 4.1.

##### 4.1.1.1 Bagage standard à caractéristiques particulières

Pièce de bagage répondant aux exigences de masse et dimensions du bagage standard, mais dont certaines caractéristiques apportent des contraintes pour le convoyage et/ou la manutention (exemple : bagage sphérique, bagage fragile, léger, très petit, etc.).

La configuration de ces bagages ne permet souvent pas un traitement par une installation mécanisée aéroportuaire. Il est recommandé de tout mettre en œuvre pour les rendre convoyables. À défaut de solution, ils devront être traités par un circuit spécifique.

##### 4.1.1.2 Bagage dont la manutention est contraignante

La manutention est estimée contraignante si :

- la pièce de bagage dépasse les limites de masse définies dans la norme ISO/DIS 12604 Partie 1, la pièce de bagage estimée « lourde » est identifiée par un étiquetage spécifique ;
- les caractéristiques de la pièce de bagage ne répondent pas aux critères idéaux de manutention (non préhensible à deux mains, etc.).

#### 4.1.2 Les différents postes de travail concernés

Les recommandations de traitement de cette norme s'appliquent aux différents postes de travail occupés par les agents de manutention des bagages décrits ci-après.

##### 4.1.2.1 Les postes de travail au départ

###### **Goulotte ou chute (*spout down*)**

Réceptacle en plan incliné destiné à la récupération des bagages.

###### **Jetée**

Système de convoyage linéaire (tapis ou rouleaux) permettant l'accumulation de bagages en vue de leur récupération.

##### 4.1.2.2 Les postes de travail à l'arrivée

###### **Carrousel**

Système de convoyage plat à écailles de type circulaire (les bagages y réalisent un circuit fermé)

##### 4.1.2.3 Les postes de travail hors circuit/annexes

###### **Inspection de sûreté**

Vérification des pièces de bagage par équipement radioscopique, manuel ou autre, en vue d'écarter tout bagage ou article suspect ou interdit au transport

###### **Poste d'Indexation Manuelle (PIM)**

Lecture de code-barres par douchette ou saisie manuelle avec clavier

###### **Zone de dépose (stockage provisoire)**

Zone de stockage de bagages en attente de traitement

###### **Procédure de sûreté de réconciliation bagages - passager**

Retrait du bagage du circuit pour un contrôle de sûreté complémentaire